

Hauts-de-France, Somme
L'Étoile
ruelle Devraigne

Ancienne église paroissiale Saint-Jacques-le-Majeur et cimetière de l'Etoile

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80010025

Date de l'enquête initiale : 2012

Date(s) de rédaction : 2012

Cadre de l'étude : inventaire topographique Val-de-Nièvre, patrimoine funéraire Val-de-Nièvre

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : église paroissiale, cimetière

Vocable : Saint-Jacques-le-Majeur

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 1978, AE, 70

Historique

L'**église** de la paroisse de l'Étoile, attestée au début du 12^e siècle, dépendait du chapitre cathédral d'Amiens. L'édifice est cependant bien plus tardif et remonterait en partie au 17^e siècle et à la première moitié du 18^e siècle pour une autre partie. Si les fouilles archéologiques, menées en 2000, ont mis au jour les fondations partielles d'un édifice pouvant remonter au 12^e siècle, l'élévation de l'édifice actuel est bien plus récent. Les deux travées les plus à l'est de la nef constitueraient la partie de l'édifice la plus ancienne et pourrait dater de la seconde moitié du 17^e siècle. Une source mentionne d'ailleurs la pose d'un dallage dans la nef en 1668. Au début du 18^e siècle, l'épître de Noël Groulle, curé de l'Étoile entre 1720 et 1724, évoque d'autres travaux importants. L'épître indique en effet qu'au cours des quatre années durant lesquelles il administra la paroisse, "*Le chœur fut rebâti, et [les] bancs(?) arran[gés]*". Ces travaux coïncideraient avec l'hémicycle du chœur. Mais au milieu du 18^e siècle, l'espace liturgique s'avère bien trop exigu. Un procès verbal de visite effectué le 13 mars 1750 décrit l'espace comme "*véritablement très petit et si embarrassé des armoires qui renferment les linges et ornements, d'un lutrin, du banc du curé, et du banc du seigneur qui entame d'un pouce ou deux le sanctuaire, qu'il ne reste plus assez de vide pour faire les cérémonies avec la décence convenable*". Ces constatations confortent les paroissiens, le seigneur et le curé dans leur demande d'agrandir le chœur. Toutefois, les travaux ne consistent pas à démolir la partie qui avait été construite vingt-cinq ans plus tôt, mais plutôt à agrandir l'espace liturgique vers la nef, et de prolonger celle-ci d'une travée à l'ouest. L'allongement de 22 pieds (environ 7,30 m) mentionné dans le procès verbal de 1750 correspond en effet à la longueur de la première travée de la nef et confirme cette hypothèse chronologique. Le clocher aurait été construit dans la foulée, vers 1760. Cette chronologie avancée par G. Lancel est aujourd'hui la plus plausible.

AU début du 19^e siècle, l'église fait l'objet de plusieurs campagnes de travaux d'entretien et de réparation, notamment des contreforts, d'une partie du flanc nord de l'édifice, ou des verrières reprises en 1807 pour un montant total de 3300 francs. En 1828, d'autres travaux sont encore engagés en reprises de charpente notamment, pour la somme de 3473,09 francs. En 1851, une sacristie est aménagée à l'arrière de l'autel. Le montant des crédits alloués à l'édifice restent cependant insuffisants pour lui assurer un état sanitaire correcte. En 1863, Goze déclare : "*Cette église est humide et malsaine, par l'accumulation des terres du cimetière, du côté du nord, à la hauteur de près de 2 mètres ; elle n'est pas assez grande pour la population, et il est nécessaire de la remplacer par une plus convenable. Les habitants tiennent à la conserver dans l'emplacement avantageux qu'elle occupe*". Malgré un manque manifeste d'entretien et des dimensions qui ne sont plus adaptées à la population croissante du village au cours du dernier quart du 19^e siècle, l'édifice est conservé.

Toutefois, dans la seconde moitié du 20^e siècle, deux incendies et l'effondrement du clocher vont lui être fatals. Dans les années 1960, le clocher, dont la stabilité avait déjà été ébranlée par des affaissements de terrain en 1928 et 1931, présente d'inquiétantes fissures, qui contraignent le conseil municipal à descendre les cloches par précaution. Néanmoins, les problèmes de stabilité n'ayant pas été traités, le clocher s'effondre dans la nuit du 15 au 16 juillet 1985. Quelques années auparavant, en 1977, le chœur, et surtout la sacristie, avaient été fortement endommagés par un incendie qui avait réussi à être circonscrit à cette partie de l'édifice. Malheureusement, le 17 juillet 1991, un second incendie ravage l'édifice et son mobilier. Seuls les murs gouttereaux parviendront à être conservés. L'édifice qui n'accueillait déjà plus d'offices religieux de manière régulière n'est pas reconstruit. Les quelques éléments de mobilier sauvés sont conservés dans l'**ancienne école de garçons**, convertie en chapelle Sainte-Anne.

Le **cimetière**, connu au 18^e siècle, est vraisemblablement contemporain de l'église qu'il côtoie à l'est. Une **croix funéraire** en pierre, datée de 1788, témoigne de cette occupation antérieure au 19^e siècle. Si le cimetière semble être resté relativement confiné autour de l'église au cours d'une grande partie du 19^e siècle, le développement important de commune dans le dernier quart du 19^e siècle, avec notamment La **cité des Moulins-Bleus**, se répercute également sur les phases d'extension dont il va faire l'objet. Entre 1876 et 1902, le cimetière est étendu à quatre reprises, passant de 16,2 ares à 62,16 ares.

En 1876, alors que la cité des Moulins Bleus n'existe pas encore, une délibération du Conseil municipal du 14 mars 1876 souligne déjà l'insuffisance de la capacité du cimetière. Il souhaite son extension par l'achat d'un terrain contigu à l'est, qui appartient à Dulin-Josse. La somme de 625 francs nécessaire à l'achat du terrain est votée et l'acquisition est autorisée par le préfet de la Somme en octobre 1876.

Un second agrandissement, envisagé en 1888, est directement lié à la création de l'importante cité ouvrière des Moulins-Bleus qui concourt à un accroissement massif de la population de la commune. Lors du Conseil municipal du 6 avril 1888, le Maire, Adonis Fricot, propose cette nouvelle extension du cimetière vers le nord, au dessus de l'église, par l'acquisition d'une bande de terre de trois ares qui appartient à Urbain Beaussart, et qui permet d'intégrer une ancienne concession isolée. Mais en 1899, le terrain s'avère rapidement insuffisant et inadapté aux besoins de la commune qui doit envisager un nouveau prolongement du cimetière à l'est, sur les parcelles B 725 et 726. Le préfet autorise l'acquisition nécessaire de 10,9 ares par arrêté du 12 octobre 1899.

Moins de trois ans plus tard, en 1902, la commune doit encore recourir à une extension du cimetière. Elle rachète un terrain contigu de 18,9 ares, qui appartient à Gaston Joseph Jourdain de l'Étoile, Les parcelles B 722 à 724 sont acquises en juillet 1902. Cette phase constitue la dernière extension possible du cimetière.

En 1952, il est abandonné au profit du nouveau cimetière que la commune aménage à l'est de la commune.

Période(s) principale(s) : 2^e moitié 17^e siècle, 1^{er} quart 18^e siècle, milieu 18^e siècle

Période(s) secondaire(s) : 3^e quart 19^e siècle, 4^e quart 19^e siècle, 1^{er} quart 20^e siècle

Dates : 1724 (daté par source), 1750 (daté par source, daté par travaux historiques), 1876 (daté par source, daté par travaux historiques), 1888 (daté par source, daté par travaux historiques), 1899 (daté par source, daté par travaux historiques), 1902 (daté par source, daté par travaux historiques)

Description

L'église paroissiale est accrochée sur le flanc sud de l'oppidum et domine le village. Elle est orientée à l'est et présente un plan allongé, sans transept, terminé par une abside semi circulaire. Construit en calcaire, l'édifice mesure 26,50 m de long, sur 8,70 m dans l'œuvre. La nef, longue de 19 m, est composée de trois travées éclairées latéralement par autant de baies en plein cintre. Quatre contreforts extérieurs épaulent le mur de la nef, dont le deuxième au sud s'appuie sur un soubassement de brique et d'assises alternées de brique et pierre. Le portail occidental forme une arcade en plein cintre. Le chœur, aveugle, est rythmé de sept arcades feintes. La baie (ou niche) axiale est encadrée de quatre arcades agrémentées d'une niche trilobée en partie supérieure. Les deux arcades latérales sont éclairées d'une baie en plein cintre. Après l'incendie de 1991, l'église, qui n'a conservé que ses murs, a été abandonnée.

Le cimetière, qui s'étend à l'est de l'église, occupe un terrain présentant un fort dénivelé, dans lequel les tombeaux sont disposés suivant deux modalités : à l'est, ils respectent un plan régulier, ce qui n'est pas le cas à l'ouest dans la partie la plus ancienne.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, pierre de taille

Plan : plan allongé

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 vaisseau

Typologies et état de conservation

Typologies : cimetière d'enclos paroissial (churchyard) ; cimetière indépendant (graveyard) de plan régulier ; mutation

État de conservation : vestiges

Décor

Techniques :

Statut, intérêt et protection

L'édifice présente le parti homogène et régulier des églises du 18^e siècle à vaisseau unique et abside semi-circulaire, ce qui fait d'autant plus regretter sa disparition partielle.

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série G ; 4 G 2227/1. **Procès-verbal de visite par Antoine Duval, bachelier en Sorbonne, curé de Saint-Georges d'Abbeville, doyen de chrétienté de la même ville, commissaire député en cette partie par l'évêque d'Amiens, du chœur de l'église de l'Étoile qu'il convient de rallonger de 22 pieds.** 17 mars 1750.
- AD Somme. Série O ; 99 O 1619/2. **L'Étoile. Biens communaux, 1870-1939.**

Documents figurés

- **Représentation figurée de l'église de L'Étoile**, dessin à l'encre sur papier, 1714 (AD Somme ; IV G 2224).
- Représentation de l'église de L'Étoile, détail d'un **Plan d'arpentage du fief du chapitre de la cathédrale d'Amiens à L'Étoile**, dessin à l'encre sur papier, 1720 (AD Somme. Série G ; 3 G CP_2241/1).
- [Eglise de l'Étoile], détail de la **Vue du village de l'Étoile, canton de Picquigny, d'après nature**, aquarelle sur papier, par Oswald Macqueron, 22 avril 1865 (BM Abbeville. Fonds Macqueron ; Pic 36).
- **L'ancienne église de l'Étoile** par Louis Duthoit, milieu du 19^e siècle. In : *Aimé et Louis Duthoit...*, 1979.

Liens web

- Vue du village de l'Étoile, d'après nature. Aquarelle par Oswald Macqueron, 22 avril 1865 (BM Abbeville, fonds Macqueron ; Pic 36) : http://www1.arkhenum.fr/bm_abbeville_macqueron/_app/visualisation.php?id=8447
- Site de Ghislain Lancel - Le clocher et la flèche de l'église, janvier 2008. : http://g.lancel.free.fr/eglise/_clocher.php
- Site de Ghislain Lancel - L'ancien cimetière : http://g.lancel.free.fr/cimetiere/cimetiere_histoire.php

Annexe 1

Épitaphe mortuaire de Noël Groulle, curé de l'Étoile de 1720 à 1724, d'après la transcription proposée par G. Lancel.

Vous q[...] vol[...] [Saints lieu]x / Sur cet épitaphe daig[nez lever] les yeux / Hélas, qui [...] [pl]aindra le sort / Que la jeunesse n'a pu gar[antir à] la Mort. / Quatre ans, très digne curé de ce village / Périt de la suette à trente[-hui]t [ans] [...] / Le chœur fut rebatie, et [les] bans arran[gés] / Par ses peines, son zèle et ses soins [re]do[ublés] / Son corps, pour récompense mort en u[n instant] / Fut enterré vis à vis de ce monument / Trop actif aux mourans, il a perdu la vie / Dites-lui un Salve devant le crucifix / Songez en même temps, semblable à un voleur / Que la mort surprend les vivants à toute heure / Obiit die sanctissimae trinitatis 12 junii / Anno d(omi)ni 1724 / [De p]rofondis + Requiescat in pace.

Annexe 2

Procès verbal de visite du chœur de L'étoile pour l'allonger de 22 pieds, 17 mars 1750 (AD Somme ; 4 G 2227/1) d'après la transcription proposée par G. Lancel.

Nous, Louis Antoine Duval, pretre bachelier de Sorbonne, curé de St-George d'Abbeville, doyen de ch(r)é(tie)nté de la meme ville, et commissaire deputé par ordonnance de Monseigneur l'Évêque d'Amiens en datte du 28 janvier 1750, à la requette des sieurs curé [H. Fournier], seigneur et dame, marguilliers et habitans du village de L'Etoile-sur-Somme, doynné d'Abbeville à l'effét de se transporter aud(it) village de L'Etoile pour constater l'état de l'église paroissiale dud(it) lieu et examiner s'il convient d'allonger le chœur de laditte église d'environ vingt-deux pieds [7,20 m], ainsy que le demandent les curé, seigneur et dame, marguilliers et habitans, à laquelle visite nous avons procédé ainsy qu'il ensuit :

le dix-sept(ièm)e jour du mois de mars de l'an mil sept cent cinquante après que notre visite a esté annoncée dimanche dernier au prosne de la messe paroissiale dudit lieu de L'Etoile par ledit sieur curé, ainsy qu'il paroît par son certificat attaché à laditte requette, afin que les parties intéressées fussent presentes à laditte visite, nous, estant dans laditte église de L'Etoile, et après avoir convoqué à l'heure indiquée l'Assemblée desdits sieurs curé, seigneur, marguilliers, corps et communauté des habitans au son de la cloche en la manière accoutumée, lesquels nous avroient requis de ramplir notre commission, avons commencé par leurs faire la lecture de laditte requette et de l'ord[onnan]ce estant au bas, ensemble de l'acte d'Assemblée desdits sieur curé, seigneur et dame, marguilliers et habitans, du dix huit[ièm]e jour de janvier 1750, et la requette présentée par eux à messieurs les gros décimateurs, estant au bas, sous certaines conditions. Ensuite de quoy, après avoir fait toiser en notre présence la nef et le chœur pour constater l'état actuel de laditte église, nous avons trouvé que la nef porte de dedans en dedans trente six pieds de longueur quatre pouces [10,90 m] sur vingt six pieds de largeur neuf pouces [8,76 m]. Nous avons trouvé pareillement que les deux cottés de maçonnerie du chœur actuel, à la charge de MM. les gros décimateurs, portent chacun deux pieds et demy d'épaisseur [0,82 m], seize pieds huit huit [sic] pouces de hauteur [5,46 m] et vingt un pieds de longueur [6,88 m], meme largeur que la nef ; que le pignon porte de dehors en dehors trente et un pieds neuf pouces [10,40 m], que la houe du pignon porte de haut vingt six pieds [8,52 m] sur trente et un pieds neuf pouce [10,40 m], qui, pris par moitié et reduits à la meme hauteur que les murailles de seize pieds huit pouces [5,46 m] fait vingt quatre pieds deux pouces [7,91 m], et ce, non compris les pilliers en dehors qui sont de maçonnerie.[Verso] Sur toute cette maçonnerie est posé un comble proportionné dans ses largeurs et hauteurs convenables, led[it] comble couvert d'ardoises et lambrissé en dedans. De plus nous avons trouvé que le chœur est veritablement tres petit et si embarrassé des armoires qui renferment les linges et ornements, d'un luttrin, du ban du curé, et du ban du seigneur qui entame d'un pouce ou deux le sanctuaire, qu'il ne reste plus assez de vide pour faire les ceremonies avec la decence convenable. Nous avons egallement remarqué dans un Salut que nous avons fait la veille de notre visite que le village est si peuplé et l'église si petite, que la plupart des hommes et des femmes sont obligés de se tenir debout durant l'office, ce qui rend l'agrandissement absolument necessaire, supposé qu'il y ait des fonds suffisans pour en faire la depence. Ensuite de la visite de l'église, nous nous sommes transportés avec lesdits s[ieu]rs curé, seigneur et quelqu'uns des habitans dans une portion de terre à usage d'air et de deux autres petites pièces à usage de prés, le tout contenant environ cinq quartiers [125 verges]. Nous avons jugé qu'il n'y a nul inconvenient de tourber lesdittes terres, qui sont voisines d'autres pièces déjà tourbées depuis trois ou quatre ans et qui seront remplies entierement avant deux années ecoulées, que la fabrique ne peut souffrir une grande perte durant cet intervalle puisque lesdits cinq quartiers ne sont afferméés qu'une vingtaine de livres, au lieu qu'elle retirera bien de l'avantage quand toutes lesdittes terres seront rendues propres au labour et à usage d'aire. Ainsy nous estimons qu'il est non seulement utile mais meme necessaire d'allonger le chœur de l'église de vingt deux pieds, et de le clore par un cul de lampe, comme le desirent lesdits s(ieu)rs curé, seigneur et habitans, pourvu qu'au préalable il soit fait un devis estimatif du coust de cet agrandissement et qu'on fasse en outre sonder et afficher lesdittes terres pour sçavoir combien il s'y trouvera de pointes de tourbes dans chacune d'icelles, et quelle somme on en pourra tirer dans l'adjudication qui en sera faite, afin de juger si cette somme sera suffisante pour une telle entreprise, sans exposer la fabrique à absorber generalement tous ses fonds et la mettre hors d'etat de subvenir dans la suite à ses charges ordinaires, ou sans estre obligé de recourir sur les proprietaires des immeubles de laditte paroisse, qui ne manqueroient pas de se recrier et peut estre de se pourvoir contre l'ouvrage commencé. Et n'avons plus avant procédés aud(it) verbal que nous certifions veritable et l'avons signé. Fait audit. village de L'Etoile, le jour et an que dessus. [signé] Duval.

Illustrations

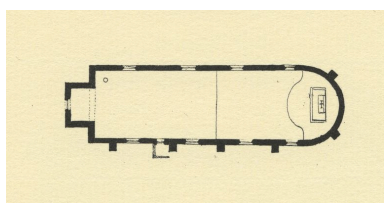


Représentation figurée de l'église de L'Étoile, 1714 (AD Somme ; IV G 2224).
Phot. Fournier Bertrand (reproduction)
IVR22_20128005053NUCA



Dessin de l'église de L'Étoile, détail du Plan du fief appartenant à MM. les doyens et chanoines de Notre-Dame d'Amiens, situé au terroir de l'Étoile, 1720 (AD Somme ; IV G 2241/2).
Phot. Fournier Bertrand (reproduction)
IVR22_20128005054NUCA

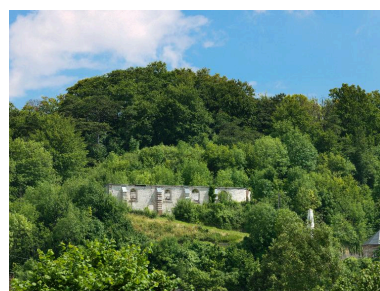
L'église de l'Etoile, détail de la vue du village d'après nature, par Oswald Macqueron, 1865 (BM Abbeville ; Pic 35).
Phot. Bibliothèque municipale d'Abbeville, Autr. Oswald Macqueron
IVR22_20138016172NUC2A



Plan de l'ancienne église de l'Etoile par Louis Duthoit, milieu du 19e siècle (In : Aimé et Louis Duthoit..., 1979).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20108000028NUCA



Vue de l'ancienne église de l'Etoile par Louis Duthoit, milieu du 19e siècle (In : Aimé et Louis Duthoit..., 1979).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20108000027NUCA



Vue d'ensemble de la ruine de l'église paroissiale, accrochée au flanc sud de l'oppidum.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000338NUC4A



Vue intérieure vers le chœur.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000322NUC2A



Détail de l'abside, côté nord.
Phot. Bertrand Fournier
IVR22_20128005044NUCA



Vue intérieure de la nef, vers l'ouest.
Phot. Bertrand Fournier
IVR22_20128005042NUCA



Portail latéral sud.
Phot. Bertrand Fournier
IVR22_20128005043NUCA



Détail du cadran solaire.
Phot. Bertrand Fournier
IVR22_20128005045NUCA



Vue d'ensemble de l'ancien cimetière.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000324NUC2A



Vue d'ensemble de l'ancien cimetière.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000325NUC2A



Détail de croix dans
l'ancien cimetière.
Phot. Bertrand Fournier
IVR22_20128005118NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Croix funéraire, dite croix de la Station à L'Étoile (IA80010048)
Picardie, Somme, L'Étoile, Sentier du Cimetière

Dossiers de synthèse :

L'architecture religieuse du Val de Nièvre (IA80009788)

Les cimetières du Val de Nièvre [dossier thématique] (IA80009789)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le village de L'Étoile (IA80009625) Picardie, Somme, L'Étoile

Le mobilier de l'église Saint-Jacques-le-Majeur (IM80001933) Hauts-de-France, Somme, L'Étoile, Eglise paroissiale
Saint-Jacques-le-Majeur, ruelle Devraigne

Auteur(s) du dossier : Bertrand Fournier

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

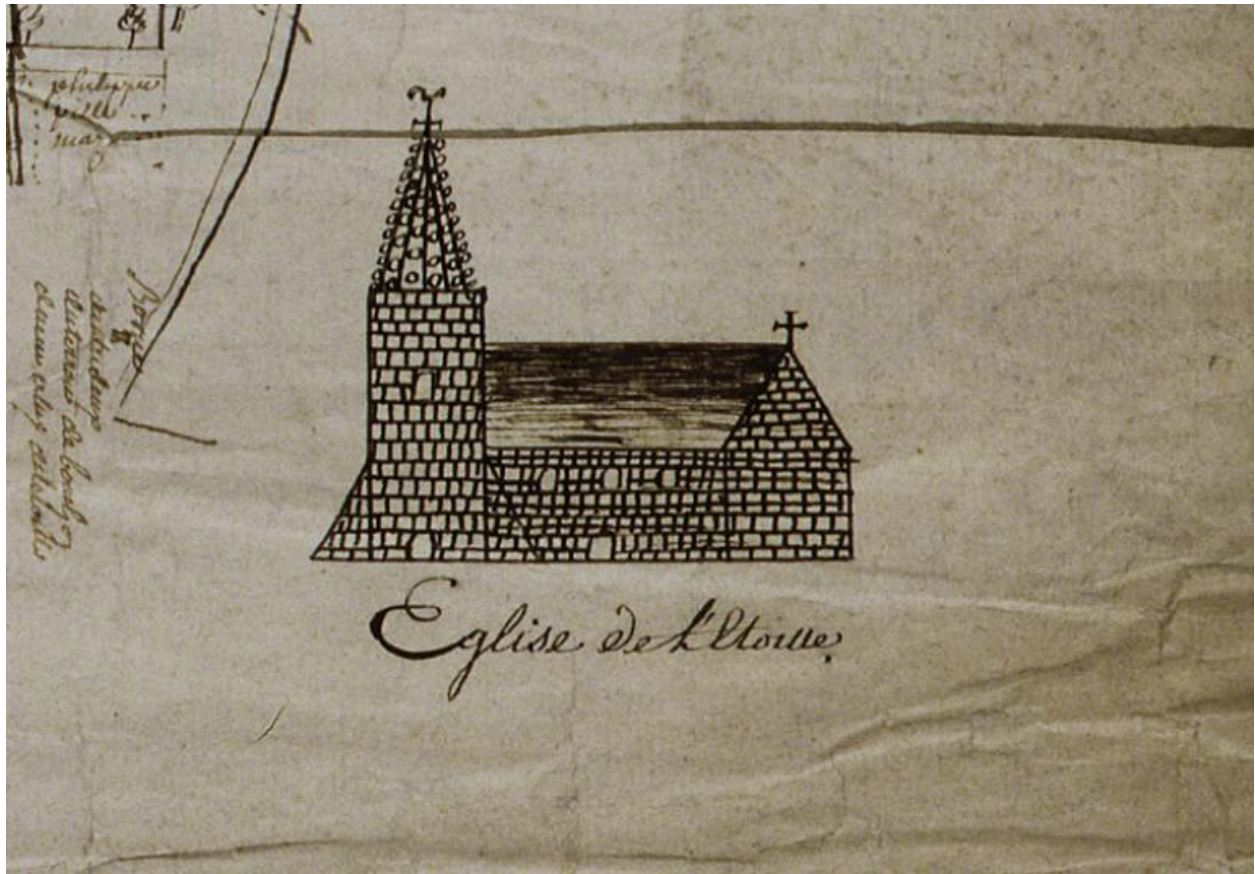


Représentation figurée de l'église de L'Étoile, 1714 (AD Somme ; IV G 2224).

IVR22_20128005053NUCA

Auteur de l'illustration : Fournier Bertrand (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dessin de l'église de L'Étoile, détail du Plan du fief appartenant à MM. les doyens et chanoines de Notre-Dame d'Amiens, situé au terroir de l'Étoile, 1720 (AD Somme ; IV G 2241/2).

IVR22_20128005054NUCA

Auteur de l'illustration : Fournier Bertrand (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

L'église de l'Etoile, détail de la vue du village d'après nature, par Oswald Macqueron, 1865 (BM Abbeville ; Pic 35).

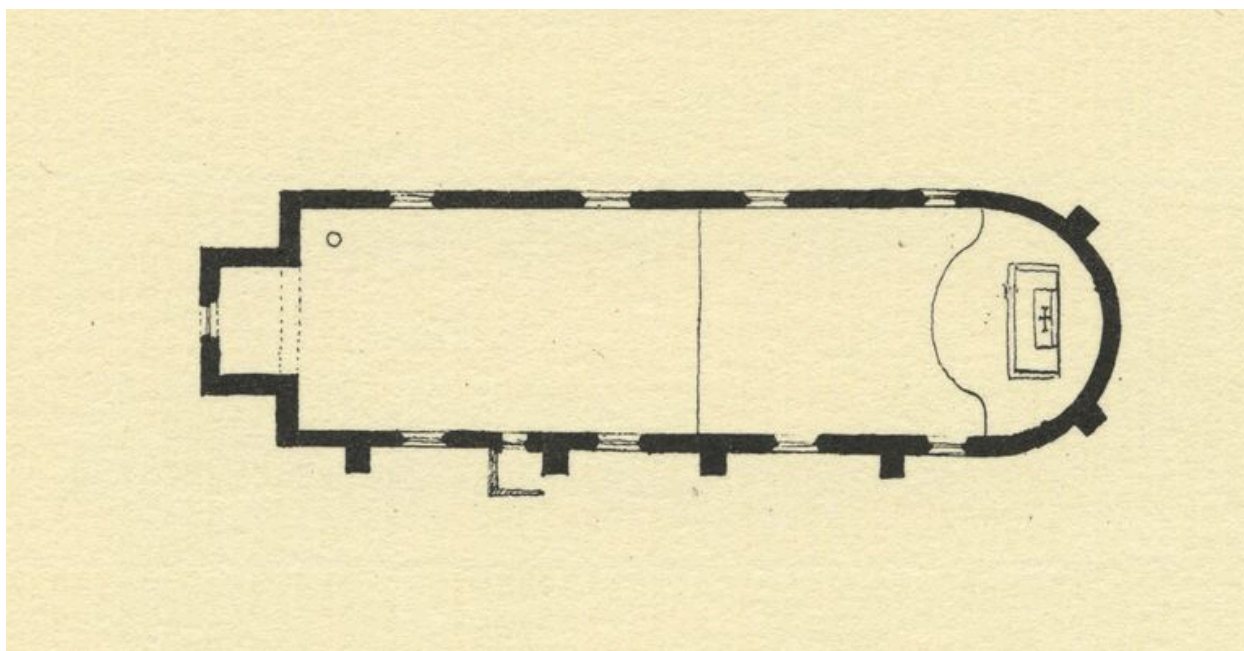
IVR22_20138016172NUC2A

Auteur de l'illustration : Bibliothèque municipale d'Abbeville

Auteur du document reproduit : Oswald Macqueron

(c) Ville d'Abbeville

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



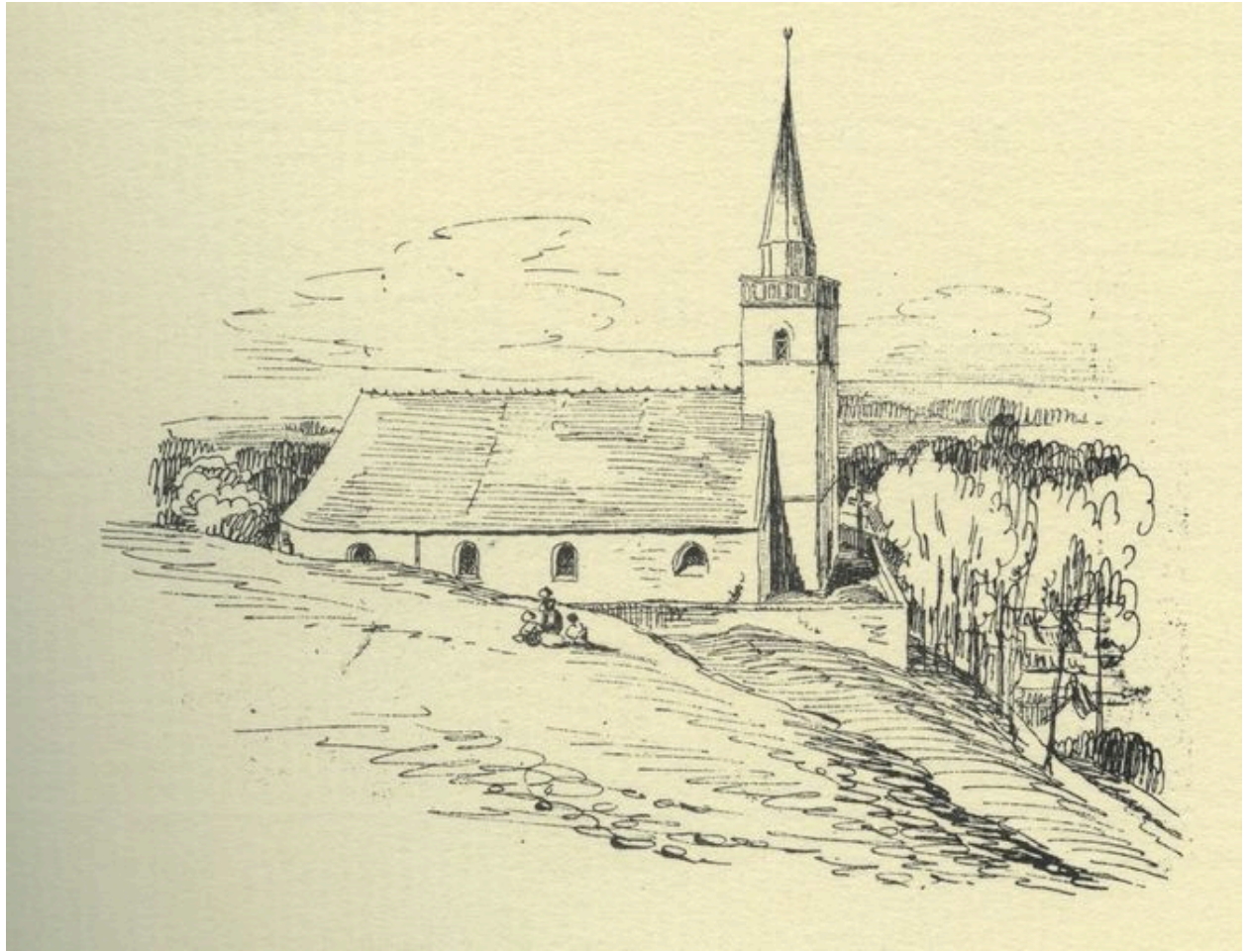
Plan de l'ancienne église de l'Etoile par Louis Duthoit, milieu du 19e siècle (In : Aimé et Louis Duthoit..., 1979).

IVR22_20108000028NUCA

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction interdite



Vue de l'ancienne église de l'Etoile par Louis Duthoit, milieu du 19e siècle (In : Aimé et Louis Duthoit..., 1979).

IVR22_20108000027NUCA

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction interdite



Vue d'ensemble de la ruine de l'église paroissiale, accrochée au flanc sud de l'oppidum.

IVR22_20128000338NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure vers le choeur.

IVR22_20128000322NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'abside, côté nord.

IVR22_20128005044NUCA

Auteur de l'illustration : Bertrand Fournier

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de la nef, vers l'ouest.

IVR22_20128005042NUCA

Auteur de l'illustration : Bertrand Fournier

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Portail latéral sud.

IVR22_20128005043NUCA

Auteur de l'illustration : Bertrand Fournier

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du cadran solaire.

IVR22_20128005045NUCA

Auteur de l'illustration : Bertrand Fournier

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de l'ancien cimetière.

IVR22_20128000324NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de l'ancien cimetière.

IVR22_20128000325NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de croix dans l'ancien cimetière.

IVR22_20128005118NUCA

Auteur de l'illustration : Bertrand Fournier

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation